



EURO DISNEY CLUB

ACTIONNAIRES HISTORIQUES DE
HISTORICAL SHAREHOLDERS OF
DISNEYLAND® PARIS

Salon Mickey – Règlement Intérieur

Applicable à compter du 19 février 2022

Informations importantes concernant votre visite à Disneyland Paris

À partir du 24 janvier 2022, en conformité avec les directives gouvernementales, les visiteurs âgés de 16 ans et plus devront présenter un « passe vaccinal » pour accéder à Disneyland Paris. Les visiteurs âgés de 12 à 15 ans devront continuer à présenter un pass sanitaire. Vous trouverez toutes les informations sur le passe vaccinal [ici](#).

Disneyland Paris continue de vous proposer des [conditions commerciales](#) flexibles.

Préambule

Euro Disney Associés S.A.S. propose, à titre exclusif, aux membres de l'Euro Disney Club (ci-après les « Membres du Club ») de débiter leur journée dans les Parcs Disneyland® et/ou Walt Disney Studios® par une collation au sein du Salon Mickey.

Le présent règlement intérieur fait partie intégrante des Conditions Générales de l'Euro Disney Club (disponibles sur disneylandparis-news.com/eurodisneyclub/) et s'applique à tous les Membres du Club et, le cas échéant, aux personnes qui les accompagnent dans les conditions définies ci-après, et fixe les règles générales du Salon Mickey nécessaires à son bon fonctionnement.

Article 1 – Conditions d'admission

Pour être admis à pénétrer, s'installer et séjourner dans le Salon Mickey (ci-après la « Visite »), le visiteur devra auprès du Cast Member chargé de l'accueil du Salon Mickey :

- **justifier de sa qualité de Membre du Club en présentant sa Carte Euro Disney Club**, conformément aux Conditions Générales de l'Euro Disney Club,
- **être en possession d'un billet d'entrée pour les Parcs Disney ou d'un Pass Annuel valable le jour même de sa Visite** sur le Parc Disneyland et/ou le Parc Walt Disney Studios.
- **avoir enregistré son billet d'entrée/ Pass Anuel** sur le site internet [https://www.disneylandparis.com/fr-fr/enregistrement-billets/](https://www.disneylandparis.com/fr/fr/enregistrement-billets/) afin d'obtenir une réservation d'accès aux Parcs Disney, pour la date de son choix (sous réserve de disponibilité).

Les Membres de l'Euro Disney Club pourront être accompagnés par les personnes de leur choix (ci-après les « Invités ») **dans la limite de quatre (4) Invités maximum par Visite** (enfants inclus).

Chaque Invité devra également justifier de son droit d'entrée dans les Parcs Disney avec un billet d'entrée ou un Pass Annuel valable le jour de la Visite **dans les conditions d'enregistrement de son titre d'accès** (voir ci-dessus). En tout état de cause, les Invités ne pourront accéder au Salon Mickey que dans la mesure où ils accompagnent un ou plusieurs Membres du Club.

En outre, la fréquentation du Salon Mickey par les Membres du Club, accompagnés ou non d'Invités, sera **limitée à quatre (4) Visites par mois**, étant entendu qu'au cours d'une même journée, une seule Visite au Salon Mickey est autorisée pendant les heures d'ouverture telles qu'elles sont définies à l'article 2 du présent Règlement Intérieur.

Par ailleurs, afin d'offrir la **possibilité à un plus grand nombre de membres du Club de visiter le Salon Mickey, le temps passé sur place sera limité à 1 heure.**

Numéro gratuit* - free line*: 00800 64 74 56 30 | Tel. - phone: +33 (0)1 64 74 56 30 | E-Mail: DLP.EuroDisneyClub@disney.com

* A PARTIR DES POSTES FIXES ET OPERATEURS NATIONAUX DEPUIS LA FRANCE, LE ROYAUME UNI, L'ALLEMAGNE, LA BELGIQUE, LES PAYS-BAS, L'ESPAGNE ET L'ITALIE UNIQUEMENT
FROM FRANCE, UNITED KINGDOM, GERMANY, BELGIUM, NETHERLANDS, SPAIN AND ITALY FROM A LAND LINE, NATIONAL OPERATORS ONLY



EURO DISNEY CLUB

ACTIONNAIRES HISTORIQUES DE
HISTORICAL SHAREHOLDERS OF
DISNEYLAND® PARIS

Tous les visiteurs de six ans et plus devront porter un masque conforme, et ce à tout moment, à l'exception des repas.

Article 2 – Heures d'ouverture ou fermeture du Salon Mickey

Le Salon Mickey est ouvert toute l'année uniquement le matin de 9 heures à 12 heures, et ce **dans la limite des places disponibles**.

Euro Disney Associés S.A.S. se réserve le droit de fermer à titre temporaire ou définitif le Salon Mickey pour quelque raison que ce soit, à tout moment et ce sans préavis.

Article 3 – Capacité d'accueil

La capacité d'accueil du Salon Mickey est limitée, en conséquence, les Membres du Club et, le cas échéant, leurs Invités pourront ne pas être admis à pénétrer, s'installer et séjourner dans le Salon Mickey.

Article 4 – Collation

Une collation sera mise à la disposition des Membres du Club et, le cas échéant, de leurs Invités **dans la limite des approvisionnements disponibles**. Cette collation devra être **consommée sur place**.

Article 5 – Respect des lieux et des personnes

- (i) Pour des raisons de confort et de sécurité, les poussettes doivent être entreposées à l'accueil du Salon Mickey.
- (ii) Les Membres du Club et, le cas échéant, leurs Invités devront faire leurs meilleurs efforts pour maintenir le Salon Mickey dans l'état dans lequel ils l'auront trouvé lors de leur entrée dans les lieux. **Les Membres du Club et, le cas échéant, leurs Invités sont tenus de s'abstenir de tout acte qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène, à la sécurité ou au respect des lieux et des Cast Members**. Il est notamment strictement interdit de jeter des papiers, des déchets ou autres ordures sur le sol ou sur le mobilier. Toute dégradation du mobilier ou des lieux sera à la charge de son auteur.
- (iii) En toutes circonstances, les Membres du Club et, le cas échéant, leurs Invités ne devront pas, par leur comportement, troubler ou gêner la Visite des autres Membres du Club et, le cas échéant, de leurs Invités.
- (iv) Les enfants accompagnant les Membres du Club et, le cas échéant, leurs Invités devront toujours être sous leur surveillance.
- (v) Il est recommandé aux Membres du Club et, le cas échéant, leurs Invités de prendre les précautions nécessaires relatives à la surveillance de leurs sacs, vêtements ou autres effets personnels.

Article 6 – Accès direct au Parc Disneyland®

Les Membres du Club et, le cas échéant, leurs Invités ne pourront accéder au Parc Disneyland via le Salon Mickey qu'une fois leurs billets d'entrée ou leurs Pass Annuels **dûment validés** par le Cast Member du Salon Mickey.

Article 7 – Affichage

Le présent règlement intérieur est affiché dans le Salon Mickey. Il est également disponible sur le site internet institutionnel : disneylandparis-news.com/eurodisneyclub/

Article 8 – Non-respect du règlement intérieur du Salon Mickey et des règlements intérieurs⁽¹⁾ du site de Disneyland Paris

En cas de non-respect des dispositions du présent règlement intérieur et/ou des règlements intérieurs du site de Disneyland Paris, le Cast Member chargé de l'accueil du Salon Mickey rappellera aux Membres du Club et, le cas échéant, à leurs Invités leur obligation de se conformer à ces règlements. Il pourra, selon le cas, leur refuser l'admission au Salon Mickey, les mettre en demeure, oralement, de cesser immédiatement les manquements ou les troubles, et en cas de trouble particulièrement grave, appeler le Service de Sécurité du site de Disneyland® Paris.

En cas de manquement grave et/ou répété à ces règlements, le Cast Member chargé de l'accueil en informera également l'équipe Euro Disney Club et des sanctions pourront être prises et aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'Euro Disney Club, et ce sans préavis.

Numéro gratuit* - free line*: 00800 64 74 56 30 | Tel. - phone: +33 (0)1 64 74 56 30 | E-Mail: DLP.EuroDisneyClub@disney.com

* A PARTIR DES POSTES FIXES ET OPERATEURS NATIONAUX DEPUIS LA FRANCE, LE ROYAUME UNI, L'ALLEMAGNE, LA BELGIQUE, LES PAYS-BAS, L'ESPAGNE ET L'ITALIE UNIQUEMENT FROM FRANCE, UNITED KINGDOM, GERMANY, BELGIUM, NETHERLANDS, SPAIN AND ITALY FROM A LAND LINE, NATIONAL OPERATORS ONLY



EURO DISNEY CLUB

ACTIONNAIRES HISTORIQUES DE
HISTORICAL SHAREHOLDERS OF
DISNEYLAND® PARIS

(1) vous trouverez les règlements intérieurs du site de Disneyland Paris sur le site internet : www.disneylandparis.com

Article 9 – Modifications

Euro Disney Associés S.A.S. se réserve le droit de modifier sans préavis les dispositions du présent règlement intérieur. Toute tolérance qui pourrait, le cas échéant, être autorisée à titre exceptionnel, ne devra en aucun cas être considérée comme constituant une quelconque modification du présent règlement intérieur.

Article 10 – Contact

Pour toute question ou renseignement sur le présent règlement intérieur, veuillez contacter l'équipe Euro Disney Club :

- par téléphone au **00 800 64 74 56 30*** ou **+33 (0)1 64 74 56 30**** du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00 (hors jour fériés français)
- par e-mail à l'adresse **DLP.EuroDisneyClub@disney.com**
- par courrier à Euro Disney Club, Euro Disney Associés S.A.S., 1 rue de la Galmy, 77 700 Chessy (France)

(*) Numéro gratuit à partir des postes fixes et opérateurs nationaux depuis la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Italie, uniquement. (**) Numéro non surtaxé

RCS Meaux 397 471 822 - Euro Disney Associés S.A.S., société d'exploitation de Disneyland® Paris. Licences ES n°1-1118616 à 1-1118630 et PLATESV-D-2019-000335; 2-1118631 et 3-1118632

Numéro gratuit* - free line*: 00800 64 74 56 30 | Tel. - phone: +33 (0)1 64 74 56 30 | E-Mail: DLP.EuroDisneyClub@disney.com

* A PARTIR DES POSTES FIXES ET OPERATEURS NATIONAUX DEPUIS LA FRANCE, LE ROYAUME UNI, L'ALLEMAGNE, LA BELGIQUE, LES PAYS-BAS, L'ESPAGNE ET L'ITALIE UNIQUEMENT
FROM FRANCE, UNITED KINGDOM, GERMANY, BELGIUM, NETHERLANDS, SPAIN AND ITALY FROM A LAND LINE, NATIONAL OPERATORS ONLY